

## La croissance est-elle pro-pauvres au Maroc ?

Par : Doudich M.  
Haut-Commissariat au Plan

### Résumé

L'évaluation de la configuration pro-pauvres du processus de croissance économique au Maroc montre que, de 1985 à 2007, l'économie marocaine a traversé trois phases de croissance, différenciées selon l'impact sur les populations pauvres, et que seule la phase, 2001-2007, est clairement pro-pauvres. La croissance y a été pratiquement associée à l'absence de changement dans l'inégalité, et à une réduction, à des taux jamais observés, du taux (de 9,5% par an), de la profondeur (10,7%) et de la sévérité (12,2%) de la pauvreté. Pour ces trois mesures de la pauvreté, l'indice de croissance pro-pauvre est de l'ordre de l'unité, et le taux de croissance d'équivalent pauvreté est équivalent au taux effectivement enregistré par l'économie. C'est dire que, de 2001 à 2007, les pauvres obtenaient, pour la première fois, le même bénéfice proportionnel de la croissance que les riches (les non pauvres).

### Méthodologie

Une croissance pro-pauvres se fonde sur une stratégie délibérément biaisée en faveur des populations à faible revenu, celles qui en ont le plus besoin pour sortir de la pauvreté. Les avantages qu'en tirent les pauvres devraient être plus que proportionnels à ceux des riches (les non pauvres). Pour évaluer le caractère pro-pauvres des processus de croissance, on se réfère ici à l'approche fondée sur les élasticités de pauvreté.

Suite aux travaux de Kakawani et Pernia 2000 et à ceux de Kakawani, Khandker et Son 2002, cette approche fonde l'évaluation des processus de croissance vis-à-vis de la pauvreté sur trois indicateurs, à savoir l'élasticité totale de pauvreté, l'indice de croissance pro-pauvres et le taux de croissance d'équivalent pauvreté.

On dispose à cet égard des données de cinq enquêtes réalisées au Maroc, entre 1984 et 2007, auprès d'échantillons représentatifs à l'échelle nationale, urbaine et rurale. Ceci permet de procéder à une analyse ex-post de l'évolution de la pauvreté, loin de toute hypothèse au sujet de la variation de l'inégalité (cf. annexe). Notons que toutes ces enquêtes ont observé les dépenses de consommation des ménages, utilisées, dans ce qui suit, dans l'estimation des indices et des élasticités –croissance et –inégalité de la pauvreté, et des indicateurs de la croissance pro-pauvres. Les périodes de référence de telles enquêtes ont guidé le choix des phases de croissance analysées, à savoir 1985-91, 1991-2001 et 2001-2007, à côté de 1985-2001.

## Evaluation du caractère pro-pauvres des processus de croissance 1985-2007

Les tables 1, 2 et 3, présentées en annexe, affichent, pour cinq périodes, les effets, sur la pauvreté, de la croissance et de l'inégalité et les indicateurs de la croissance pro-pauvres.

L'examen de tels effets et indicateurs montre qu'en termes de ratio de pauvreté, de 1985 à 2007, le processus de croissance n'était pas formellement pro-pauvres à l'échelle de l'ensemble du pays. C'est dire que, globalement, les changements dans l'inégalité, attribués au processus de croissance, n'ont pas contribué à la baisse de la pauvreté. C'est d'ailleurs ce qui ressort de l'évolution des indices de Gini entre 1985 et 2007. Celle-ci montre une rigidité significative des inégalités à la baisse. Dans ce cas, la croissance est certes associée à une tendance à la hausse de l'inégalité, au moins en terme absolu, mais elle réduit la pauvreté ( $0 \leq \alpha^* \leq \alpha$ ).

En effet, bien que les dépenses par tête aient enregistré une croissance totale de 48,0%, et la pauvreté ait sensiblement décliné durant la période, les populations pauvres ont globalement peu bénéficié de la croissance économique, en comparaison avec les riches.

L'effet dû à la croissance – élasticité-croissance, à inégalité constante – suggère que, entre 1985 et 2007, une hausse de 1% des dépenses par tête aurait induit une baisse du ratio de pauvreté de 12,9%. Or, la baisse de ce ratio n'a été que de 12,0% (valeur de l'élasticité totale de pauvreté). Ceci signifie qu'une hausse de 1% des dépenses réelles par tête n'est associée qu'à une baisse de 12% du taux de pauvreté (au lieu de 12,9%) à cause de la contribution négative des inégalités.

C'est ainsi que le caractère non pro-pauvres de la croissance positive des dépenses entre 1985 et 2007 est imputable à l'inégalité qui a défavorisé la réduction de la pauvreté. La table 1 montre que l'effet inégalité (0,9), à croissance constante, contrebalance, quoique de peu, l'effet de croissance.

Il en résulte un indice de croissance pro-pauvres inférieur à l'unité (0,930) et un taux de croissance d'équivalent pauvreté de 44,7% inférieur, de son côté, au taux de croissance observé (48,0%). Rappelons que lorsque l'indice de croissance pro-pauvres est compris entre 0 et 1, les riches bénéficient plus que proportionnellement de la croissance que les pauvres. C'est exactement ce qui s'est passé entre 1985 et 2007.

Rappelons que le taux de croissance d'équivalent pauvreté est le taux de croissance qui, en présence d'un processus de croissance qui n'est pas accompagné de changements dans l'inégalité, générerait la même baisse de la pauvreté que le taux enregistré durant la période analysée (48,0 entre 1985 et 2007). Il en découle qu'en termes de ratio de pauvreté, 3,3 points de croissance ont été perdus durant la période à cause d'une évolution de la distribution des dépenses, moins favorable aux pauvres.

S'agissant de la profondeur et de l'inégalité de la pauvreté, le processus de croissance 1985-2007 peut-être qualifié de pro-pauvres. Pour la profondeur de la pauvreté, l'indice de croissance pro-pauvres (1,000) et le taux de croissance d'équivalent pauvreté (0,480) montrent que, sur ce registre, la croissance a été juste pro-pauvres. Ces indicateurs s'élèvent,

respectivement, à 1,067 et 0,512 pour l'inégalité de la pauvreté. Ils montrent clairement que, de 1985 à 2007, la distribution des dépenses de consommation a été plus favorable aux plus pauvres parmi les pauvres, et que, dans ce domaine, elle a permis de gagner 3,2 points de croissance.

Nous en retenons que le processus de croissance 1985-2007 est d'autant plus pro-pauvres que les dénuements économiques sont approchés par rapport à des mesures de la pauvreté, plus pertinentes que le ratio, en l'occurrence la profondeur et l'inégalité (voire la sévérité) de la pauvreté. Faut-il en conclure que les changements dans la croissance des dépenses au Maroc profitent davantage aux plus pauvres parmi les pauvres. Ce constat, si global, mérite d'être nuancé selon la phase de développement et le type d'économie, urbaine ou rurale. En fait, de 1985 à 2007, l'ensemble de l'économie marocaine a traversé trois phases distinctes en termes de changements dans la pauvreté, liés à l'inégalité et la croissance économique.

- La première va de 1985 à 1991. En termes de ratio de pauvreté, elle correspond, à l'échelle nationale, à une croissance pro-riches. Cependant, les avantages qu'en tiraient les pauvres leur permettaient de sortir, en partie, de la pauvreté. Elle a été associée, rappelons-le, à une expansion économique conjuguée à contribution défavorable des inégalités à la réduction du ratio de la pauvreté. Cette réduction de la pauvreté est réalisable par une croissance totale de 36,0%, inférieure à la croissance effectivement enregistrée durant la période (37,4%).

En termes de profondeur et d'inégalité de la pauvreté, cette phase a été nettement pro-pauvres, en raison d'une contribution favorable des inégalités. La variation de la pauvreté due à la variation de l'inégalité qui accompagne le processus de croissance s'est, en fait, fixée à un niveau (-0.4) inférieur à 0, aussi bien pour la profondeur que pour l'inégalité de la pauvreté.

Prises isolément, les économies, urbaines et rurales, ont été parfaitement pro-pauvres entre 1985 et 1991. Les indices, urbain et rural, de la croissance pro-pauvres sont supérieurs à l'unité aussi bien pour le ratio ou la profondeur ou encore l'inégalité de la pauvreté. Par ailleurs, aussi bien dans le milieu urbain que dans le milieu rural, la réduction de la pauvreté a été obtenue à un taux de croissance (croissance enregistrée) inférieur au taux de croissance d'équivalent pauvreté. Les gains qui en découlent en termes de ratio de pauvreté s'élève à 10,0 points de croissance pour l'économie urbaine, contre 1,3 point pour l'économie rurale.

- La phase suivante, 1991-2001, correspond, à l'échelle nationale, à une récession économique ayant creusé les inégalités et les indices de la pauvreté. Elle a été pro-riches en termes de ratio, de profondeur et d'inégalité de la pauvreté. Une baisse de 1% des dépenses de consommation donnait lieu à une hausse de l'ensemble des mesures de la pauvreté, 2,2% pour le ratio, 0,8% pour la profondeur et 0,4% pour l'inégalité de la pauvreté.

Ces hausses ont été plus lourdes dans la mesure où elles correspondent à des taux de récession (resp. -13,2%, -17,6%, -23,9%) plus accentués que le taux effectivement observé (-10,8%). La raison en est l'association de la récession des années 1990 à une évolution défavorable de la contribution des inégalités.

Selon le milieu de résidence, les mesures de la pauvreté urbaine ont été inélastiques à la baisse des dépenses de consommation entre 1991 et 2001. L'élasticité totale de la pauvreté urbaine a été de l'ordre de la valeur 0 : les élasticités croissance et inégalité de pauvreté ont la même valeur absolue mais des signes opposés.

Cette situation devrait avoir lieu dans une période où le taux de croissance est nul. Or, elle a été constatée dans un contexte de récession où la croissance a été négative (-15,7%). C'est dire que, dans le milieu urbain, la récession de la décennie 1991-2001 a été pro-pauvres et que 15,7% de croissance y a été gagné, notamment en termes de ratio et de profondeur de la pauvreté. Dans ce cas, le caractère pro-pauvres de la récession est attribué à son effet sur la pauvreté. Cet effet a contrebalancé celui des inégalités, puisque une baisse de 1% des dépenses par habitant est associée à une diminution de 1,8% du ratio de pauvreté, via l'effet 'croissance'.

Inversement, dans le milieu rural, la récession observée durant la période 1991-2001 a été pro-riches. La baisse en termes réels des dépenses des ménages y donnait lieu à une hausse du ratio de 7,1%, de la profondeur de 2,2% et de l'inégalité de la pauvreté de 1%. La raison en est la contribution de la distribution des dépenses à l'aggravation de l'élasticité totale de pauvreté rurale dans un contexte de récession économique.

- La dernière phase, 2001-2007, est clairement pro-pauvres. La croissance y a été pratiquement associée à l'absence de changement dans l'inégalité, et à une réduction, à des taux sensibles, du ratio (de 9,5% par an), de la profondeur (10,7%) et de l'inégalité (12,2%) de la pauvreté. Pour ces trois mesures de la pauvreté, l'indice de croissance pro-pauvre est de l'ordre de l'unité, et le taux de croissance d'équivalent pauvreté est équivalent au taux effectivement enregistré par l'économie.

Ceci montre que le processus de croissance des années 2000 n'a pas été accompagné d'un quelconque changement dans l'inégalité, et que, entre 2001 et 2007, les individus, pauvres et non-pauvres, obtenaient, pour la première fois, le même bénéfice proportionnel de la croissance.

Cependant, selon le milieu de résidence, seule l'économie urbaine affichait, entre 2001 et 2007, une croissance pro-pauvres, en termes de profondeur et d'inégalité de la pauvreté. L'économie rurale a continué à afficher une croissance pro-riches entre 2001 et 2007, associée, à l'instar de l'économie urbaine, à une réduction sensible de la pauvreté.

## Annexes

### Méthode de l'évaluation de la configuration (pro ou anti pauvres) de la croissance économique

Dans la littérature, une classe générale de mesure de la pauvreté  $\emptyset$  s'écrit :

$\emptyset = \emptyset (z, \mu, L(p))$  ; où  $z$  est le seuil de pauvreté,  $\mu$  le revenu moyen et  $L(p)$  la courbe de Lorenz. Les distributions des dépenses par tête des années, initiale et terminale, de chaque phase analysée ont, respectivement, des moyennes notées  $\mu_1$  et  $\mu_2$  et des courbes de Lorenz  $L_1(p)$  et  $L_2(p)$ .

L'élasticité totale de pauvreté (variation de la pauvreté liée à la variation des dépenses moyennes), s'écrit :

$$v = \{[\text{Ln}[\emptyset (z, \mu_2, L_2(p))] - \text{Ln}[\emptyset (z, \mu_1, L_1(p))]] / \alpha$$

où  $\alpha = [\text{Ln}(\mu_2) - \text{Ln}(\mu_1)]$ , une estimation du taux de croissance des dépenses moyennes, supposé positif dans le cas général.

Rappelons que  $v$  peut s'écrire :

$$v = c + i$$

où :

$c$  est une estimation de l'élasticité-croissance de la pauvreté = pourcentage de variation de la pauvreté liée à une variation de 1% des dépenses moyennes, à inégalité constante ;

et  $i$  est l'effet inégalité de la réduction de la pauvreté = variation de la pauvreté due à la variation de l'inégalité qui accompagne le processus de croissance.

La croissance est pro-pauvres (pro-riches) si la variation de l'inégalité associée à la croissance réduit (accroît) la pauvreté totale. De ce fait, la croissance est pro-pauvres (pro-riches) si l'élasticité totale de pauvreté est supérieure (inférieure) à l'élasticité-croissance de la pauvreté :

$$v > c$$

La décomposition de la pauvreté entre les années, initiale et terminale, de chaque phase de croissance permet d'estimer  $c$  et  $i$  de la façon suivante :

$$c = 0,5 [\text{Ln}[\emptyset (z, \mu_2, L_1(p)) - \text{Ln}[\emptyset (z, \mu_1, L_1(p))] + \text{Ln}[\emptyset (z, \mu_2, L_2(p)) - \text{Ln}[\emptyset (z, \mu_1, L_2(p))]]$$

$$i = 0,5 [\text{Ln}[\emptyset (z, \mu_1, L_2(p)) - \text{Ln}[\emptyset (z, \mu_1, L_1(p))] + \text{Ln}[\emptyset (z, \mu_2, L_2(p)) - \text{Ln}[\emptyset (z, \mu_2, L_1(p))]]$$

Dans ces conditions, l'indice de croissance pro-pauvres, noté  $\pi$ , s'écrit :

$\pi = v/c$  et varie selon le signe de la croissance des dépenses :

- en présence d'une croissance positive :
  - lorsque  $\pi > 1$  : les pauvres bénéficient plus que proportionnellement de la croissance que les riches ;
  - si  $\pi < 0$ , la croissance génère une augmentation de la pauvreté.
- en présence de croissance négative, la récession est dite pro-pauvres si  $v < c$ . Dans ce cas, on peut définir  $\pi = c/v$ .

De son côté, le taux de croissance d'équivalent pauvreté est le taux de croissance  $\alpha^*$  qui générerait le même niveau de réduction de la pauvreté que le taux effectivement observé  $\alpha$ , en présence d'une stabilité des inégalités. Dans ce cas, tous les individus obtiennent le même bénéfice proportionnel de la croissance, et la réduction proportionnelle de la pauvreté s'établit à  $v\alpha$ .

Si la croissance était neutre du point de vue de la distribution des dépenses, le taux de croissance  $\alpha^*$  induirait une réduction de la pauvreté égale à  $c\alpha^*$ , qui devrait être identique à  $v\alpha$ . De ce fait, le taux de croissance d'équivalent pauvreté s'écrit :

$$\alpha^* = v/[c\alpha] = \pi \alpha$$

Cette équation signifie que la croissance est pro-pauvres (pro-riches) si  $\alpha^*$  est supérieur (inférieur) à  $\alpha$ .

Si  $\alpha^*$  est compris entre 0 et  $\alpha$ , la croissance est associée à une hausse de l'inégalité, et à une diminution de la pauvreté. La réduction de la pauvreté est, de ce fait, une fonction monotone croissante de  $\alpha^*$  : plus grand est  $\alpha^*$ , plus la pauvreté diminue au cours de la phase analysée. Autrement dit, maximiser  $\alpha^*$  c'est optimiser le pourcentage de réduction de la pauvreté<sup>1</sup>.

Table 1 : Effets de croissance et d'inégalité sur la pauvreté et indicateurs de la croissance pro-pauvres à l'échelle de l'ensemble du pays.

Mesure de la pauvreté	Indices de pauvreté en %		Variation annuelle des indices	Elasticité de pauvreté	Eléments explicatifs		Indice de croissance pro-pauvres	Taux de croissance d'équivalent pauvreté	Taux de croissance enregistré
	1985	1991			Effet croissance	Effet inégalité			
Ratio	21	13,1	-0,076	-7,9	-8,2	0,3	0,963	0,360	0,374
Profondeur	5,5	2,7	-0,112	-2,8	-2,4	-0,4	1,167	0,432	0,374
Inégalité (sévérité)	2,2	0,8	-0,155	-1,4	-1	-0,4	1,400	0,518	0,374
	<b>1991</b>	<b>2001</b>							
Ratio	13,1	15,3	0,016	2,2	1,8	0,4	1,222	-0,132	-0,108
Profondeur	2,7	3,5	0,026	0,8	0,5	0,3	1,600	-0,176	-0,108
Inégalité	0,8	1,2	0,041	0,37	0,17	0,2	2,176	-0,239	-0,108
	<b>2001</b>	<b>2007</b>							
Ratio	15,3	8,9	-0,086	-6,4	-6,4	0	1,000	0,208	0,208
Profondeur	3,5	1,9	-0,097	-1,6	-1,7	0,1	0,941	0,196	0,208
Inégalité	1,2	0,6	-0,109	-0,6	-0,6	0	1,000	0,208	0,208
	<b>1985</b>	<b>2007</b>							
Ratio	21	8,9	-0,133	-12	-12,9	0,9	0,930	0,447	0,48
Profondeur	5,5	1,9	-0,162	-3,6	-3,6	0	1,000	0,480	0,48
Inégalité	2,2	0,6	-0,195	-1,6	-1,5	-0,1	1,067	0,512	0,48
	<b>1985</b>	<b>2001</b>							
Ratio	21	15,3	-0,051	-5,7	-7,1	1,4	0,803	0,181	0,225
Profondeur	5,5	3,5	-0,073	-2,09	-2,1	0,01	0,995	0,224	0,225
Inégalité	2,2	1,2	-0,096	-1,01	-0,84	-0,17	1,202	0,271	0,225

<sup>1</sup> A rappeler que ces indices peuvent être complétés par le tracé d'une « courbe d'incidence de croissance » (Ravallion et Chen 2002).

Table 2: Effets de croissance et d'inégalité sur la pauvreté et indicateurs de la croissance pro-pauvres à l'échelle du milieu urbain.

Mesure de la pauvreté	Indices de pauvreté		Variation annuelle des indices	Elasticité de pauvreté	Eléments explicatifs		Indice de croissance pro-pauvres	Taux de croissance d'équivalent pauvreté	Taux de croissance enregistré
	1985	1991			Effet croissance	Effet inégalité			
Ratio	13,3	7,6	-0,089	-5,7	-4,5	-1,2	1,267	0,476	0,376
Profondeur	3,5	1,5	-0,132	-2	-1,4	-0,6	1,429	0,537	0,376
Inégalité	1,5	0,44	-0,185	-1,1	-0,6	-0,5	1,833	0,689	0,376
	1991	2001							
Ratio	7,6	7,6	0,000	0	1,8	-1,8	0,000	0,000	-0,157
Profondeur	1,5	1,5	0,000	0	0,5	-0,5	0,000	0,000	-0,157
Inégalité	0,44	0,46	0,007	0,02	0,18	-0,16	0,111	-0,017	-0,157
	2001	2007							
Ratio	7,6	4,8	-0,074	-2,8	-3,1	0,3	0,903	0,147	0,163
Profondeur	1,5	0,8	-0,099	-0,7	-0,7	0	1,000	0,162	0,163
Inégalité	0,46	0,2	-0,130	-0,24	-0,24	0	1,000	0,162	0,163
	1985	2007							
Ratio	13,3	4,8	-0,156	-8,6	-6,5	-2,1	1,323	0,460	0,347
Profondeur	3,5	0,8	-0,218	-2,7	-1,7	-1	1,588	0,552	0,347
Inégalité	1,5	0,2	-0,285	-1,2	-0,6	-0,6	2,000	0,695	0,347
	1985	2001							
Ratio	13,3	7,6	-0,089	-5,8	-3,5	-2,3	1,657	0,264	0,159
Profondeur	3,5	1,5	-0,132	-2,1	-0,9	-1,2	2,333	0,371	0,159
Inégalité	1,5	0,46	-0,179	-1,03	-0,33	-0,7	3,121	0,497	0,159

Table 3: Effets de croissance et d'inégalité sur la pauvreté et indicateurs de la croissance pro-pauvres à l'échelle du milieu rural.

Mesure de la pauvreté	Indices de pauvreté		Variation annuelle des indices	Elasticité de pauvreté	Eléments explicatifs		Indice de croissance pro-pauvres	Taux de croissance d'équivalent pauvreté	Taux de croissance enregistré
	1985	1991			Effet croissance	Effet inégalité			
Ratio	26,8	18	-0,064	-8,8	-8,4	-0,4	1,048	0,300	0,287
Profondeur	7	3,8	-0,097	-3,2	-2,4	-0,8	1,333	0,382	0,287
Inégalité	2,8	1,2	-0,132	-1,6	-1	-0,6	1,600	0,459	0,287
	1991	2001							
Ratio	18	25,1	0,057	7,1	6	1,1	1,183	-0,195	-0,165
Profondeur	3,8	6	0,079	2,2	1,8	0,4	1,222	-0,201	-0,165
Inégalité	1,2	2,2	0,106	1	0,7	0,3	1,429	-0,235	-0,165
	2001	2007							
Ratio	25,1	14,4	-0,088	-10,7	-13,2	2,5	0,811	0,251	0,309
Profondeur	6	3,3	-0,095	-2,4	-3,5	1,1	0,686	0,212	0,309
Inégalité	2,2	1,2	-0,096	-1	-1,4	0,4	0,714	0,221	0,309
	1985	2007							
Ratio	26,8	4,8	-0,249	-12,4	-14,5	2,1	0,855	0,348	0,407
Profondeur	7	0,8	-0,303	-3,7	-4,2	0,5	0,881	0,359	0,407
Inégalité	2,8	0,2	-0,356	-1,6	-1,7	0,1	0,941	0,383	0,407
	1985	2001							
Ratio	26,8	25,1	-0,011	-1,7	-2,2	0,5	0,773	0,058	0,075
Profondeur	7	6	-0,025	-1,1	-0,7	-0,4	1,571	0,118	0,075
Inégalité	2,8	2,2	-0,039	-0,62	-0,3	-0,32	2,067	0,155	0,075